

Portes Infos

Le journal - N° 13 - Juin 2010

LES FÊTES DE PORTES p 7

VOYAGE
DES
ANCIENS p 13

2^E FORUM NATIONAL
DE LA DÉMOCRATIE
PARTICIPATIVE p 14-15

PHOTO DE COUVERTURE :
FESTIVAL ACTION JEUNE THÉÂTRE p 16



MAIRIE

Ouverte au public du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30. Permanence de l'état-civil le samedi de 9 h à 11 h.

À consulter

Le recueil des actes administratifs peut être consulté en Mairie. Les personnes intéressées peuvent se renseigner en mairie au service du secrétariat général.

Téléphones utiles

Accueil	04 75 57 95 00
Télécopie (ou fax)	04 75 57 95 12
Etat-civil	04 75 57 95 02
Fax état-civil	04 75 57 95 08
Services techniques	04 75 57 95 20
Fax ser. techniques	04 75 57 95 36
Ateliers municipaux	04 75 57 75 70
Service de l'eau	04 75 57 95 26
Cabinet du maire	04 75 57 95 15
Police municipale	04 75 57 95 17

Site Internet de la commune :

www.portes-les-valence.fr

PERMANENCES D'ACCUEIL DU CCAS

Lundi et vendredi, de 13 h 30 à 16 h 30. Mardi, mercredi et jeudi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30. **En cas d'urgence, vous pouvez contacter le CCAS, tous les jours, au 04 75 57 74 75**

LA PITCHOULINE

La Structure multi-accueil petite-enfance

Tél. : 04 75 57 78 50

De 7 h 30 à 18 h 30 (accueil régulier et accueil occasionnel).

Relais assistantes maternelles

Tél. : 04 75 57 78 59

Accueil sur rendez-vous : lundi et jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30. Animation : mardi et vendredi de 8 h 30 à 11 h 30. Permanence : mardi de 13 h 30 à 16 h 30.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Ouverte au public le mardi, jeudi et vendredi de 15 h à 18 h 30, le mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30, le samedi de 9 h à 12 h. Tél. : 04 75 57 40 65

CENTRE MÉDICO SOCIAL

Tél. : 04 75 57 83 83

Permanences premier accueil

Le mardi de 14 h à 17 h (sur rendez-vous). Le jeudi de 9 h à 12 h (sur rendez-vous). Pour les personnes bénéficiant déjà d'un suivi social, contacter l'assistante sociale pour prendre rendez-vous. Le centre social est ouvert tous les jours de la semaine de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, sauf le lundi après-midi.

Consultations des nourrissons

Le mardi après-midi sur rendez-vous. Le jeudi après-midi (pesée des nourrissons). Séance massage du nourrisson le mercredi de 14 h 30 à 16 h sur inscription au 04 75 57 83 83.

Centre de planification

Consultation médicale le vendredi matin sur rendez-vous et tous les mercredis après-midi sur rendez-vous. Du lundi au vendredi. Rendez-vous à prendre au 04 75 57 83 79.

Ouvert le 1^{er} et le 3^e mardi de 9 h à 12 h, le mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, le jeudi de 14 h à 17 h et le vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE CENTRE SOCIAL

Du lundi au samedi matin de 9 h à 12 h 45 et 14 h à 18 h 30, Fermeture le jeudi matin. Tél. : 04 75 57 00 96

DÉCHETTERIE

Rue du 19 mars : lundi, mercredi, samedi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h ainsi que le jeudi et le vendredi de 14 h à 18 h. Accès avec carte magnétique. Collecte des déchets ménagers spéciaux : le 2^e vendredi de chaque mois de 14 h à 17 h 30. Ramassage des ordures ménagères : en cas de problème, contacter Valence Major au 04 75 81 30 30.

POLICE NATIONALE

8, rue Pierre Semard, du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Tél. : 04 75 57 81 90

PHARMACIES DE GARDE

JUIN

Samedi 26, lundi 28 : Les Cèdres

JUILLET

Samedi 3, lundi 5 : Gauthier

Samedi 10, lundi 12 : Chœur

Samedi 17, lundi 19 : Les Cèdres

Samedi 24, lundi 26 : Gauthier

PÔLE SOCIAL EUGÉNIE COTTON

Le Pôle social est situé
rue Francis Jourdain

Portes de l'emploi

Association d'aide à la recherche d'emploi, 04 75 57 01 18, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h

Mission locale jeune

04 75 57 32 38 / 04 75 82 01 80 (sur rdv), lundi et jeudi de 14 h à 17 h

Secours catholique

04 75 57 03 50, jeudi de 14 h 30 à 17 h

Ligue contre le cancer

04 75 57 34 52 / 06 85 80 83 48, 1^{er} et 3^e mercredi du mois de 14 h à 16 h

Femmes solidaires 04 75 57 02 41,

2^e mardi du mois de 14 h à 16 h

REMAID (aide aux victimes)

04 75 57 32 38, jeudi de 9 h à 11 h

Éducateurs de la Sauvegarde

04 75 57 33 72 (répondeur)

mercredi de 10 h à 12 h

A.I.R.E.

04 75 59 77 12 et 04 75 57 32 38

mercredi de 14 h à 16 h

C.L.C.V.

(consommation, logement et cadre de vie) 04 75 72 41 49,

1^{er} lundi du mois de 17 h 30 à 19 h

GROUPE DE L'OPPOSITION PORTOISE

Permanence le premier mercredi de chaque mois de 18 h à 19 h, en mairie, 2^e étage.

CONSEILLÈRE GÉNÉRALE

Marie-Josée Faure, conseillère générale de la Drôme, tient sa permanence le 1^{er} jeudi de chaque mois, de 9 h à 10 h, en mairie.

PERMANENCES DES ÉLUS

Pierre Trapier,
maire

sur rendez-vous au 04 75 57 95 15, le samedi de 7 h à 11 h

Raymond Rinaldi,
1^{er} adjoint

(environnement, développement durable, urbanisme, transports), le vendredi de 17 h à 18 h 30

Marjolaine Borde,
2^e adjoint

(art, culture, animation, jeunesse), sur rendez-vous au 04 75 57 95 15

Claude Campagne,
3^e adjoint

(sport, vie associative), le jeudi de 18 h à 19 h 30

Jocelyne Couriol,
4^e adjoint

(logement, personnes âgées, CCAS), sur rendez-vous le mercredi de 16 h à 18 h au 04 75 57 95 15 et permanence le 1^{er} samedi de chaque mois de 9 h à 11 h

Jean-Michel Bochaton,
5^e adjoint

(emploi, économie, insertion, intercommunalité), sur rendez-vous au 04 75 57 95 38

Martine Guillermin,
6^e adjoint (état-civil, vie scolaire,

restauration scolaire), le mercredi de 15 h à 17 h

Gérard Laurent-Bourge,
7^e adjoint

(finances, personnel communal), sur rendez-vous au 04 75 57 95 15

Sandrine Augier-Colomb,
8^e adjoint

(petite enfance, centre de loisirs), sur rendez-vous au 04 75 57 95 15

Gérard Merland,
conseiller municipal délégué

(enseignement), sur rendez-vous au 04 75 57 95 15 le mardi de 16 h 30 à 18 h 30

Gérard Sagnard,
conseiller municipal délégué,
(travaux et marchés publics)

Conjuguons ensemble le sens de la fête sans baisser la garde !

Les mois de mai et de juin ont permis aux Portoïsiens de s'approprier une fois de plus le sens du partage, de la fête et de ses multiples facettes.

Que ce soit le voyage des anciens, le corso si populaire et tellement coloré et puis les fêtes de l'été qui s'annoncent comme un grand rendez-vous de musiques et de spectacles vivants, ou encore du repas champêtre autour des animaux de la ferme, notre commune exprime la volonté d'une ville qui bouge, en conjuguant les goûts de chacun et les centres d'intérêts pour tous.

Pourtant, si l'été se prête au déroulement de projets fertiles et enrichissants, il n'en demeure pas moins qu'il est aussi propice à remplir le ciel bleu de gros nuages lourds... Ainsi, je souhaite attirer votre attention sur le projet de loi NOME (1) que concocte le gouvernement et qui touche directement le pouvoir d'achat des familles.

En effet, au nom de la "concurrence libre et non faussée", le gouvernement prévoit de céder 25 % de la production électronucléaire à ses concurrents, car EDF produirait de l'électricité trop bon marché...

Si la loi NOME est votée, elle aura pour conséquence de faire augmenter les tarifs de l'électricité pour les particuliers, les entreprises, les collectivités locales. C'est donc un véritable hold-up organisé sur le dos des usagers qui se prépare !

Cet exemple me permet d'appeler toutes les forces vives à ne pas baisser la garde sous le soleil. Même la Coupe du Monde de football ne doit pas détourner votre regard du gouvernement qui veut profiter de cet "engouement populaire" pour marquer le plus de buts possibles contre... votre camp.

Vous souhaitant de participer à des activités vivifiantes et de passer un peu de bon temps sous le soleil, une citation de Nelson Mandela, ancien président de l'Afrique du Sud me paraît être d'actualité : « *Aucun de nous, en agissant seul, ne peut atteindre le succès* » (2).



Alors sachons créer, les conditions pour ne lâcher sur rien et obtenir ensemble des succès populaires, synonymes de progrès social. C'est pour cela que je serai à vos côtés le 24 juin dans les manifestations pour défendre le droit à la retraite à 60 ans.

(1) *Nouvelle Organisation du Marché Electrique*

(2) *Discours d'investiture du 10 mai 1994*

*Pierre Trapier,
Maire de Portes-lès-Valence*

67^{ème} anniversaire de la création du conseil national de la résistance

Beaucoup de solennité lors de la cérémonie du 27 mai



Un vent, normal me direz vous dans la vallée du Rhône, de Résistance soufflait ce jeudi 27 mai à l'occasion du 67^{ème} anniversaire de la création du conseil national de la résistance (CNR). Cela faisait certainement écho aussi à la manifestation le même jour pour défendre les retraites...

C'est le 27 mai 1943 que fut constitué le CNR. Cette date est un tournant historique, car c'est

celle de l'union de toutes les forces de la Résistance face à l'occupation nazie.

Pierre Trapier, dans son allocution, cita parmi les premiers actes de résistance, la date du 10 juillet 1940 lors de laquelle « seuls 80 députés et sénateurs ont voté contre Pétain » auquel s'ajoute le Parti communiste, qui avait été interdit dès 1939 et dont les députés ne pouvaient plus siéger à l'Assemblée. Dans la Drôme, seul Marius Moutet, député SFIO vota contre les pleins-pouvoirs à Pétain et sa nouvelle constitution de l'État français.

Le maire rappela également le rôle de Jean Moulin, unificateur de la Résistance, qui « au mois de mai 1940, alors qu'il était encore préfet de l'Eure, avait compris que le sort des armées françaises était scellé et écrivait alors à un ami : "nous allons devoir résister, nous compter et nous unir" ».

Monsieur Jean Lovie, Secrétaire général de l'ANACR, Association Nationale des Ami(e)s

de la Résistance conclut par ces mots « commémorer la Résistance, c'est se souvenir que voilà 70 ans, dans les temps les plus sombres, les situations les plus désespérées, des hommes et des femmes ont su dire non à l'inacceptable, par un choix volontaire, au péril de leur vie face à la monstrueuse idéologie du nazisme, sa machine de guerre, ses collaborateurs vichyssois, faire ainsi renaître l'espoir alors que tout pouvait sembler perdu. Commémorer, c'est aussi revisiter l'histoire pour en tirer bien des leçons pour l'avenir. »



Mireille Lapra, fille de René Ladet et Jean Lovie secrétaire général de l'ANACR

Création de 2 nouveaux conseils de quartier

Un troisième et un quatrième conseils de quartier sont nés dans le Sud et le Centre-Sud. Créer 2 conseils de quartier avant l'été 2010, c'était un engagement du maire lors des vœux en janvier 2010 à la population. La promesse est tenue aujourd'hui. D'ici la fin du mandat municipal en 2014, l'ensemble



Conseil de quartier Centre-Sud, réunion du 25 mai

du territoire de Portes sera couvert avec 6 ou 7 conseils de quartier. Pierre Trapier, maire, accompagné des élus des quartiers et des techniciens expliqua comment fonctionnent la démocratie participative et les conseils de quartier, lors des réunions du 25 mai et du 9 juin, auxquelles la population concernée avait répondu présente en grand nombre, témoin de son vif intérêt à l'égard de la démarche.

Les premiers membres du conseil de quartier "Centre Sud" : Josiane Amphoux, Jeanine Caire, Micheline Astier, Juliette Jury, Louis Planta, René Caire et André Thimon. Les membres du conseil de quartier "Sud" : Françoise Cano, Chantal Charensol, Fran-



Conseil de quartier Sud, réunion du 9 juin

cette Chasson, Jeanne Pemartin, Josiane Sarrion, Patricia Illy, Isabelle Vasseur, Véronique Vincent-Rémy, Éric Bienassis, Yves Célérien, Daniel Chasson, Jean-Pierre Colomb, Benoît Contério, Fabien Mombrun, Claude Pemartin, Jean-Thomas Poletti, Antoine Sarrion, Freddy Vasseur et Aimé Cannard.

Renfort supplémentaire à la police municipale

Faire plus et mieux pour le bien-être et la tranquillité des Portois

Assurer la tranquillité des portoises et des portois, par une présence renforcée, sans se substituer à la mission première de la police nationale qui est d'assurer le droit à la sécurité pour tous, tel est l'objectif qu'a fixé Pierre Trapier, maire, aux agents de la Police municipale.

Initialement prévue, l'idée d'employer deux ASVP (agent de surveillance de la voie publique) sur quelques semaines a été optimisée. Donc revue à la hausse ! Ainsi pour faire plus et mieux, le maire a décidé d'embaucher à plein temps de façon pérenne une cinquième personne à la police municipale.

Portrait du concerné

Benjamin Ferrer, c'est un peu l'enfant du pays. Ses grands-parents, ses parents sont des portois, bien connus. Durant cinq ans, il a travaillé au commissariat de Portes-lès-Valence, comme adjoint de sé-

curité (ADS), assurant l'accueil des personnes et les mains courantes. Son contrat n'a pas été reconduit... Il se retrouve au chômage et en situation précaire. Cet hiver, de décembre à mi-janvier, il fut embauché par la mairie comme agent de surveillance de la voie publique, ASVP, et son travail sur le terrain, avec son collègue, a été très apprécié de tous, commerçants et clients, rassurés de voir une présence forte d'agents de sécurité.

Ce "grand" garçon de 28 ans, (il nous permettra cette digression qui n'est pas une vue de l'esprit), est aussi investi dans la vie associative portoise. Il entraîne depuis quatre ans, les moins de 17 ans au rugby au sein de Drôme centre XV donc la Véore XV, Valence et Rhône XV. Il est aussi depuis peu licencié à la pétanque



cheminote de Portes-lès-Valence.

Ses missions consisteront à appuyer les équipes actuelles de la police municipale, et à effectuer les tâches administratives, permettant à ses collègues d'être encore plus présents et visibles, entre autres, à la piscine, à la sortie des écoles, du collège, dans les parcs et d'effectuer le maximum de rondes.

Gageons que le Ministère de l'intérieur s'inspire des efforts faits par l'équipe municipale en augmentant les effectifs de la police nationale de proximité située rue Pierre Semard à Portes-lès-Valence avec des agents en nombre suffisant permettant une ouverture 24h/24h, tout au long de l'année.

Saluons donc l'arrivée de Benjamin.

Manuel Herréro, chef de police municipale, Serge Séres, Ludivine Martin, Benjamin Ferrer auxquels s'ajoute David Dias.



Valence Agglo

1^{er} bilan après 6 mois de création

La plaine de Valence était le dernier lieu de France où n'avait pas été mise en place de communauté d'agglomération. Depuis le 1^{er} janvier 2010, c'est chose faite. "Valence Agglo Sud Rhône-Alpes" est née, composée de 11 communes : Valence, Montmeyran, Bourg-lès-Valence, La Baume Cornillane, Portes-lès-Valence, Beaumont-lès-Valence, Montélier, Upie, St-Marcel-lès-Valence, Malissard, Chabeuil.

Portes-Infos : En 6 mois, que s'est-il passé ?

Jean-Michel Bochaton : « Ouvert depuis un an et demi, le débat entre les 11 communes composant "Valence agglo" n'a pas faibli : réunions, groupes de travail thématiques, conférences des Maires... Comme la loi le demande, il a fallu définir les compétences que l'agglomération gèrerait : économie ; aménagement du territoire ; habitat/logement ; politique de la ville ; assainissement ; équipements culturels et sportifs ; voiries et parcs de stationnement d'intérêt communautaire ; protection de l'environnement ; action sociale d'intérêt communautaire. »

PI : Alors, tout se passe bien dans le meilleur des mondes ?

J-M B : « Non, nous mettons en place la dernière communauté d'agglomération au moment où le gouvernement annonce une super austérité en diminuant très fortement ses aides aux collectivités ; où il supprime la taxe professionnelle et où il veut imposer la "réforme Balladur" qui aura pour conséquence d'éloigner le citoyen

des lieux de décision. »

PI : Quelle est la place des habitants, des citoyens ?

J-M B : « C'est là où tout se joue. L'intercommunalité, la mise en place de la Communauté d'Agglomération ne peut se faire contre les habitants, par-dessus ou à leur place. Pierre Trapier rappelle souvent dans les conférences des onze maires qui se tiennent régulièrement que la citoyenneté, la démocratie, les habitants doivent avoir toute leur place dans le fonctionnement de cette agglomération de 140 000 habitants.

Déjà des choses ont été faites : Pierre Trapier a impulsé un vrai travail de proximité avec les usagers de la CTAV dans son implication dans les transports. Le jeudi 3 juin, Portes-lès-Valence accueillait l'émission radio en direct sur l'Agglo. Le vendredi 4 et le samedi 5 juin, elle accueillait des élus et des citoyens venus d'un grand nombre de villes de France pour échanger sur la démocratie. Notre collègue Raymond Rinaldi essaie de transposer à l'Agglo, la démarche engagée dans les ateliers de l'Agenda 21, élaboré dans notre commune. »

PI : Il y a encore des manques de votre point de vue ?

J-M B : « On ne rattrapera pas en 6 mois les 15 ans de retard pris à cause de la mairie UMP de Valence de l'époque ! Oui, je note que notre bassin d'emploi de la grande couronne Valentinoise est durement touché par les difficultés économiques et le chômage. Il y a un important travail à faire pour que cette agglomération naissante soit plus réactive lorsqu'il y

a des problèmes dans une entreprise. Un lien continu et franc doit être instauré avec le monde économique et patronal tout autant qu'avec les organisations syndicales et les salariés. C'est pour cela que la ville de Portes-lès-Valence n'a pas souhaité transférer à l'Agglo le Service économie-emploi nouvellement créé. Nous pensons qu'il est très important que la commune de Portes garde ce lien de proximité avec les entreprises de la commune, avec Pôle Emploi, le PLIE, la Mission locale... »

PI : À court terme, quelles sont les perspectives ?

J-M B : « Un débat est engagé concernant l'élargissement de notre agglomération. Des discussions ont lieu avec les Communautés de communes de Romans-Bourg de Péage qui pourraient nous rejoindre. Les élus de la majorité de Portes-lès-Valence sont ouverts à toute forme de coopération. Nous sommes aussi attachés à ce que le bassin de vie et d'intervention de l'agglomération soit à "taille humaine". C'est pourquoi, comme nous l'avons dit lors d'un précédent Conseil Municipal en date du 31 mars 2009, nous sommes opposés à un périmètre et à un nombre de communes trop importants qui ne permettrait pas de répondre aux besoins des habitants dans un contexte de désengagement de l'Etat. Concernant les éventuels élargissements de l'agglomération, la commune devra se prononcer en septembre. D'ici là, nous aurons l'occasion d'en reparler lors d'un Conseil Municipal. »

LES ÉLUS PORTOIS DANS L'AGGLO

Pleinement impliqués dans la communauté d'agglomération, les élus portois sont présents dans divers instances.

Pierre Trapier,
membre du conseil communautaire
et de Valence Romans Déplacement

Jean-Michel Bochaton,
membre du conseil communautaire,
vice-président en charge de la culture.

Raymond Rinaldi,
membre du conseil communautaire,
et de la commission environnement

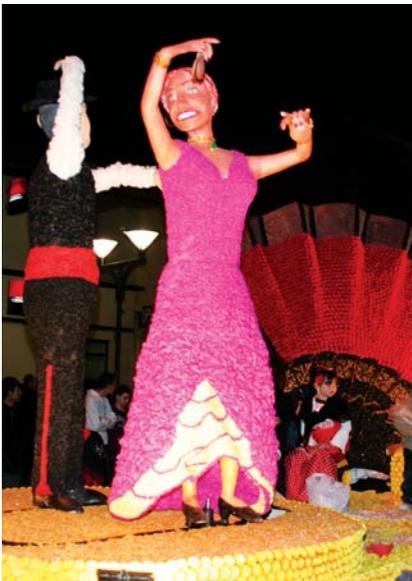
Gérard Laurent-Bourge,
membre du conseil communautaire,
et de la commission finances



Toujours de belles fêtes

Malgré le froid, le public aura apprécié le corso, la fête foraine, la foire et le marché aux puces.

Les conditions météorologiques n'étaient pas au rendez-vous ce week-end du 15 et 16 mai. Du moins, pour ce qu'on était en droit d'attendre de la météo à la mi-mai dans la Drôme. C'est alors que "Senior Météo" entra en action et que dimanche dans l'après-midi, le soleil fit son apparition... avec son dense cortège de chineurs et d'amateurs, heureux d'arpenter les 1,4 kms de la rue principale et de côtoyer les 330 exposants dont 130 puciers. Quoi qu'il en soit,



samedi soir, le corso avait ce côté porteur de chaleur et d'émotions. Comme chaque année, les yeux des petits comme ceux des grands furent émerveillés par les 15 chars, les 6 groupes de musique.

Le public avait également répondu en masse à l'invitation à la réception de la municipalité, contrainte de la déplacer du parc Aragon au gymnase De-laune. Remercions par la même, Robert Dye, l'ensemble des bénévoles du Comité des fêtes, les services techniques et administratifs, toutes celles et tous ceux qui auront contribué à la réussite de ces belles fêtes de mai.



3^{ème} fête champêtre Portoise

Le thème cette année : animaux de la ferme et folklores

La 3^{ème} fête champêtre de Portes-lès-Valence se déroulera le 11 juillet 2010, de 10 h à 18 h au chemin des Lacs, sur la propriété de la famille Moulin (grange et cour de la ferme) et le champ voisin, préparé pour l'occasion par la famille Roux.

Organisée par l'association Mémoire vivante, en partenariat avec le Comité des fêtes et la municipalité, cette journée festive et gratuite gravitera cette année autour des animaux de la ferme et des traditions locales.

Animations en continu durant la journée

- Démonstration de chiens de berger avec un troupeau de brebis et des canards,
- Démonstration de labours et traction d'antan avec bœufs et vaches,
- Parc d'agneaux et de chevreaux,
- Promenade en calèche tirée par des ânes,
- Initiation à l'équitation à poneys,
- Démonstration de forge et de ferrage de chevaux,
- Démonstration de cardage et filage de la laine de mouton,
- Démonstration d'apiculture,
- Exposition de photos sur l'agriculture portoise d'antan,
- Exposition et défilé de machines agricoles d'époque et démonstrations de techniques traditionnelles avec les vieux pistons de la Raille,

- Exposition et parcours à bord de vieux véhicules utilitaires ou de tourisme avec l'association "l'Écurie Mistral",
- Exposition de machines agricoles miniatures,
- Exposition et démonstrations de savoir-faire des associations de loisirs créatifs (la farandole des fuseaux, loisirs déco portoises et l'association féminine de travaux manuels),
- Exposition de sculptures de Monsieur Klinz, réalisées à partir de vieux outils agricoles.

Les animations ponctuelles durant la journée

- Intervention du groupe de danses et musiques folkloriques provençales "Li Cardelina" à 11 h, 14 h et 16 h,
- Le groupe "jour de fête" qui entonnera régulièrement au cours de la journée des chansons françaises d'anthologie à l'orgue de barbarie, guitare et accordéon,
- L'atelier conte de la MJC à 15 h 30
- La chorale occitane de la MJC à 17 h

Sans oublier bien sûr le traditionnel apéritif à 11 h 30 offert par la municipalité, le non moins traditionnel repas sous la grange à midi (bœuf à la broche, 13 €) et la navette régulière et gratuite depuis la mairie qui cette année sera assurée par le fameux bus impérial de la CTAV.

Bref, une belle et grande fête en perspective, dans le cadre des animations estivales "Portes en fête"...

Repas sous grange : tickets en vente en mairie, au Jardin de Provence, au Fil Enchanté, à la Cave la Suzienne et à Styl'Vie, ou sur réservation auprès du Comité des Fêtes, tél : 04 75 57 33 47.

3^{ème} fête champêtre Portoise
Animaux de la ferme & Folklores
Dimanche 11 juillet
de 10 h à 18 h - Quartier des Lacs
ENTRÉE GRATUITE

Nombreuses animations autour des animaux de la ferme : Démonstration de chien de berger, ferrage de chevaux, labours avec bovins, promenades en ânes et poneys. Vieux métiers, Expo de machines agricoles et véhicules d'époque, danses et musiques folkloriques, orgue de barbarie, chorale occitane, contes d'antan, loisirs manuels...

A 12 H, REPAS SOUS GRANGE : 13 €, RÉSERVATION : 06 83 17 44 65

11 h 30, apéro offert par la municipalité de Portes-lès-Valence

Navette régulière et gratuite depuis la mairie, assurée par le bus impérial de la CTAV

Infos sur le site : www.portes-les-valence.fr

Les 16 commerces "des Arcades" ...

... donnent le top départ de l'été.

En plein cœur de la ville, à côté de la mairie et de la poste, "Les Arcades" et ses commerces sont un lieu de vie où se retrouvent les portoïis et les habitants du canton. Le centre commercial municipal forme un bel ensemble de 16 commerces.

(Axa Assurances, Bar restaurant les Arcades, Boucherie du Centre, Boulangerie le Fournil, Cabinet d'infirmiers, Cathy Shoes, Clinique vétérinaire, Cordonnerie Gonzales, Le Primeur des Collines, Les Portes de l'Informatique, NG Multimédias Téléphone Store, O féminin, Optique Hahn, Pharmacie, Supermarché Casino, Tropic.)

Ces commerces conjuguent proximité, accueil, disponibilité, dynamisme, conseils, choix, réactivité. À l'approche de l'été, pour vos achats, n'hésitez pas à passer la porte de ces commerces.



Axa Assurance

Delphine Dilklic, agent général Axa et toute son équipe, vous accueillent dans l'agence du centre commercial les Arcades, le lundi de 14 h à 18 h et du mardi au vendredi de 9 h à 18 h 30. Dans une ambiance conviviale nous étudierons vos projets d'épargne, de retraite, de prévoyance, de santé, mais aussi toutes vos assurances de biens (auto, moto, habitation, multirisques professionnelles et industrielles). Que vous soyez particulier ou professionnel, nous serons à votre écoute pour vous conseiller au mieux de vos intérêts. Certifiée en gestion de patrimoine, pourront aussi être abordés les sujets de la transmission, donation, défiscalisation et placements. Tél. : 04 75 43 55 90 Mail : agence.diklic@axa.fr

La convivialité sera au rendez-vous !



Lors de l'inauguration du centre commercial "Les Arcades", le Maire, Pierre Trapier, Jean-Michel Bochaton et Raymond Rinaldi

BAR RESTAURANT LES ARCADES

Bienvenue chez Isabelle et Betty au Bar Restaurant Les Arcades. Cédric, le nouveau chef, vous propose du lundi au vendredi midi une cuisine authentique et variée (menu complet à 10 €). Tous les premiers vendredis du mois, soirée karaoké et musicale. Samedi midi, tapas ou salades. Service en salle ou terrasse. Tél. 04 75 57 21 44



Boucherie - Charcuterie Halal

Tél: 04 75 79 19 32
Place du 8 Mai 1945
26800 Portes-lès-Valence

BOUCHERIE DU CENTRE

Pour mieux vous servir, la boucherie du centre vous propose des produits de la région Rhône-Alpes : grillades, marinades, merguez, godiveaux maison, agneau Français de Sisteron. N'hésitez pas à passer vos commandes au 04 75 79 19 32. La boucherie est ouverte tous les dimanches matin de mai à fin septembre. Horaires d'ouvertures : du mardi au samedi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 15 h à 19 h 15, le dimanche de 8 h 30 à 12 h 30.

Cabinet infirmiers

Pour simplifier la vie des Portoïis, 3 cabinets infirmiers existants, soit 7 infirmiers(ères), Colette Blanc-Benon 06 37 33 32 83, Véronique Gerland 06 11 95 92 28, Mickael Gueutal 06 67 66 67 80, Marina Pages 06 60 24 81 88, Sylviane Pellet 06 22 74 53 57, Magali Reynaud 06 22 75 23 19, ont eu la volonté de partager un même lieu plus central et plus adapté à l'exercice de leur profession. Les soins sont dispensés au cabinet sur rdv du lundi au vendredi par le professionnel de votre choix et 7j/7 à votre domicile. L'activité des infirmiers est subordonnée à la prescription de votre médecin ou des urgences.



Une zone bleue pour permettre l'accès aux 16 commerces "des Arcades"

Le stationnement en proximité des commerces du centre ville est régi par des zones bleues. Ce principe de stationnement réglementé, gratuit, assure une rotation de l'utilisation des places, bénéfique aux clients "des Arcades" comme des commerces de la ville.



CATHY SHOES

Vous trouverez chez Cathy Shoes des chaussures pour les hommes, femmes, enfants et en septembre des chaussures confort pour pieds sensibles ainsi que des pantoufles. Vous pourrez également trouver de la petite maroquinerie, portefeuilles et porte-cartes pour hommes, compagnons et porte-monnaie pour femmes, ainsi que des sacs à main, des parapluies, des ceintures et de beaux bijoux fantaisies. Tél : 04 75 58 61 42.



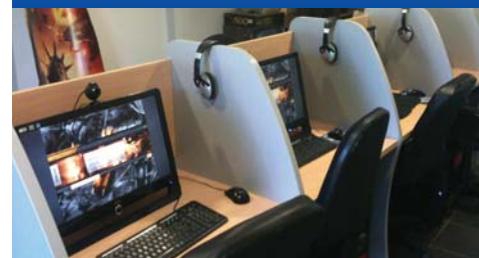
CORDONNIER MULTI-SERVICES

Venez découvrir nos nouveaux services.
Le lundi de 14 h à 19 h.
Du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 14 h à 19 h.
Samedi de 8 h 30 à 12 h 15.
Téléphone : 04 75 57 04 13

LES PORTES DE L'INFORMATIQUE

Venez découvrir, dans votre centre commercial, de multiples moyens de télécommunication modernes, pratiques et faciles d'accès : Accès Internet, taxiphone, envoi/réception de fax, photomaton. De plus, nous disposons d'une large gamme de produits informatiques : Vente et réparation PC, accessoires et périphériques (claviers, souris, HP, graveurs CD/DVD...), consommables (cartouches d'encre, CD / DVD vierges...).

Tél : 04 75 83 59 15
Mail : cyberrebai@orange.fr



OÙ SE GARER GRATUITEMENT EN CENTRE VILLE ?

À quelques pas des commerces on peut utilement se garer :

- parking face à la Maison des sociétés rue Jean Jaurès,
- place de l'église rue Voltaire,
- parking de la crèche rue Charles Doucet,
- parking de la salle Brassens rue du 8 mai 1945,
- parking du centre commercial entre la mairie et la Poste,
- place du Temple rue Émile Zola,
- parking devant la gendarmerie rue Jean Jaurès.



NG Multimédia Téléphone Store

Votre magasin Téléphone Store vous propose : un vaste choix d'abonnements en téléphonie mobile, de téléphones et d'accessoires, les meilleures offres d'accès à l'Internet ou combinés fixes / mobile / Internet. Vous garantir qu'après votre achat le service continue. Vous avez besoin d'aide dans l'utilisation de votre mobile ? Nous vous expliquerons ce qu'il faut faire. Vous rencontrez un problème technique ? Nous remplaçons votre poste sous 24 heures ou nous vous en prêtons un. Vous êtes soucieux de l'environnement ? Nous nous chargeons de faire recycler votre ancien mobile. Venez tester nos services !!!
Tél. 04 75 78 39 50.



O' FÉMININ

O' féminin prêt-à-porter vous propose Mesdemoiselles et Mesdames, un large choix d'articles aux styles variés et séduisants, le tout à prix irrésistibles ! Petit plus, un rayon spécial grandes tailles offrant une gamme de vêtements adaptés à toutes. Vous pourrez également compléter et assortir vos tenues par des accessoires de modes originaux et tendances. Venez vite découvrir ces collections sélectionnées par Cathy qui vous accueillera du mardi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h.
Tél : 04 75 55 77 62

Avec le retour du soleil, venez faire vos achats d'été "aux Arcades"

Après un hiver rigoureux, Portes-lès-Valence voit ses rues s'animer à nouveau. L'approche de l'été est une période de réunions familiales, de cadeaux, de repas conviviaux entre amis, de renouvellement de sa garde robe...

Le centre commercial "les Arcades" et ses commerçants sont à votre disposition pour répondre à toutes vos attentes.



OPTIQUE HAHN

Michel Hahn a créé dans les années 1980 le magasin Hahn opticiens au centre commercial. 2 de ses fils François et Nicolas, ont associé leurs compétences à un savoir-faire que leur père leur a transmis jusqu'à sa retraite. Le magasin vous propose des services allant des dépistages visuels aux examens de la vue pour le renouvellement des lunettes correctrices, l'adaptation et le contrôle des lentilles de contact et un large choix de montures optiques et solaires. Le magasin est à votre disposition pour répondre à vos demandes et vous conseiller du lundi après midi au samedi soir. Tél. 04 75 57 18 24.

SUPERMARCHÉ

CASINO

Une équipe à votre disposition
du lundi au samedi de 8 h 30 à 19 h 15
et le dimanche de 9 h 00 à 12 h 30.



TROPIX

Boutique de vêtements hommes et femmes. Vous y trouverez différentes gammes de prix. Des marques : Rinascimento, Christian Audigier, Ed Hardy, Biaggio, Mondo... Conseils de relooking. Tél : 06 21 03 67 91. Toutes les news sur facebook "tropix".

Le centre commercial "les Arcades" est un bâtiment municipal.

Depuis juillet 1993, la mairie de Portes-lès-Valence gère ce lieu. Dans la dernière période, les élus portois ont financé la rénovation extérieure du centre commercial, la mise à disposition de huit nouveaux locaux commerciaux, le remplacement progressif du mobilier urbain devant les commerces.

Dans le cadre de son action pour améliorer la propreté du centre ville, la municipalité et ses agents interviennent plusieurs fois par semaine. Un fléchage plus visible du centre commercial s'engagera sur 2 exercices budgétaires.

Les petits font la "teuf" à la Pitchouline

Lors d'une matinée ensoleillée, ils ont pu profiter de joyeuses animations



Samedi 5 juin, a eu lieu la kermesse de la Pitchouline, organisée par Frédérique Vermeulen, directrice de la crèche, le personnel de la structure, Christine Sorbier, animatrice du Relais assistantes maternelles, en présence de Sandrine Augier-Colomb, adjointe au maire chargée de la petite enfance, Marjolaine Borde, adjointe au maire chargée de la culture, de Sylvie Mourzelas et Claude Illy, conseillers municipaux. De nombreuses familles sont venues accompagner leurs enfants pour profiter des différentes animations proposées : maquillage sur les jolies petites frimousses, pêche à la ligne, petits tours de mini-locomotives, jeux d'adresses



et de glissades, coin lecture. Et bien sûr, boissons et petits gâteaux à volonté pour les plus gourmands... le tout au rythme d'un orgue de barbarie par une très belle matinée ensoleillée.



Stages d'été à l'école d'art municipale

MÉDAILLES DE LA FAMILLE FRANÇAISE



Pierre Trapier, maire, en présence de Raymond Rinaldi, Jocelyne Couriol, Gérard Laurent-Bourge, Mimi Aoustet et Chantal Veyret, présidente de l'Udaf, accueillent trois Portoises pour leur remettre la médaille de bronze de la famille Française. Annie Maillefaud née Duron, avec quatre enfants, Bernadette Monge née Blanchard avec quatre enfants et Nacéra Sad-Chemloul née Belmostefa avec cinq enfants.

Stage de dessin pour adultes ou adolescents

Travail : réalisations de dessins, croquis dans la nature et une journée à partir de modèle vivant. Périodes : du 4 juillet au 8 juillet 2010. Horaires : de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h (déjeuner : pique-nique en commun). Publics : débutants et amateurs confirmés (10 personnes maximum). Intervenant : Philippe Noulette (tél : 06 83 63 01 80). Tarif : 150 € pour 24 h de cours (matériel non fourni).

Stage de modelage pour adultes ou adolescents

Travail : réaliser une sculpture en terre. Périodes au choix : du 19 juillet au 23 juillet et

du 23 août au 27 août 2010. Horaires : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30. Publics : débutants et amateurs confirmés (8 personnes maximum). Intervenant : Éric Bayoud (tél : 06 98 90 86 81). Tarif : 200 € pour 30 h de cours (terre, couleur, cuisson compris).

Stage de peinture pour adultes ou adolescents

Travail : initiations aux techniques de peinture. Périodes : du 02 août au 05 août 2010. Horaires : de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h (déjeuner : pique-nique en commun). Publics : débutants et amateurs confirmés (10 personnes maximum). Intervenant : Philippe Noulette (tél : 06 83 63 01 80). Tarif : 150 € pour 24h de cours (matériel non fourni).

Voyage au fil de l'eau... en Avignon

et découverte de la belle Provence avec ses paysages magnifiques

Offert par la municipalité aux septuagénaires et plus de la commune et organisé par le CCAS, le voyage des anciens a permis à 400 Portoais de partir à la découverte de la belle Provence le 2 juin dernier. De plus en plus de monde : ils étaient 331 anciens en 2009. Retour sur le succès grandissant de cet événement.



Après la pause petit-déjeuner, proposée par la Compagnie Faure Tourisme, cap sur Avignon, célèbre pour sa cité papale et son festival de théâtre.

Pendant près d'une heure, la promenade en bateau sur le "Mireio" (Mireille en provençal), a permis de découvrir la ville sous un autre angle et d'admirer, outre les majestueux remparts et le non moins imposant palais des papes, le pont Saint-Bénézet et l'île de la Barthelasse.

Pour rejoindre Maussane-les-Alpilles, les cars ont emprunté le circuit touristique : Saint-Rémy de Provence et son marché ty-



pique, la route des Alpilles, la traversée des champs d'oliviers croulant sous les fleurs. Le repas, d'une haute qualité gastronomique, animé par Jo Allan et son saxophoniste, s'est déroulé dans une ambiance de fête. À 17 heures, il a bien fallu prendre le chemin du retour, laisser derrière nous le soleil et le mistral et admirer une dernière fois les magnifiques paysages de la Provence chers à Alphonse Daudet, Cézanne et Van Gogh.

Les accompagnateurs : Pierre Trapier, maire, Jocelyne Couriol, Martine Guillermin, Raymond Rinaldi, Claude Campagne et Gérard Laurent-Bourge, adjoints au maire, Jacqueline Grangeon, Huguette Hély, Nelly Dupessey, Nicole Roussier, Gérard Merland, Patrick Garcia et Thierry Lecomte, conseillers municipaux, Marie-Jo Agulhon, agent du CCAS.



Aller vers une démocratie idéale !



Passage de relais entre René Balme, maire de Grigny (69) et Pierre Trapier, maire de Portes-lès-Valence, organisateur du 2^e forum national avec Patrick Norynberq qui va animer le débat

Après le succès de la 1^{ère} édition, à Grigny (69), le Forum National de la Démocratie Participative était-il en mesure de se donner un prolongement utile pour toutes celles et tous ceux qui sont investis dans des démarches participatives ?

C'est pour répondre à ce défi que Pierre Trapier, maire, a convié les 4 et 5 juin l'équipe municipale, les habitants et responsables de comités de quartier de Portes-lès-Valence. Un pari réussi puisque près de 150 participants, issus d'une quarantaine de collectivités représentant 19 départements différents, se sont retrouvés deux jours durant pour explorer les sentiers de la démocratie participative. La démocratie participative est considérée à juste titre comme une avancée significative sur le chemin d'une concertation plus riche entre citoyens et élus. Cependant, ses faiblesses de fond, ajoutées à une difficulté in-



Vendredi, conférence de presse avec le maire et Pierre-Antoine Landel, vice-président de la communauté d'agglomération chargée de la démocratie participative.

déniable de mise en œuvre, doivent nous convaincre que la désirer est une chose, mais la mettre en place et en retirer tous les fruits attendus en est une autre... Durant deux jours lors de ce deuxième forum national de la démocratie participative, le fil conducteur des débats a été : quel réel partage du pouvoir entre habitants et élus, quels dispositifs pour cela (budgets participatifs et



Un des ateliers "démocratie participative et finances locales"

autres), quelle intervention citoyenne pour la défense des services publics... Mais aussi l'actualité brûlante avec le projet de réforme des collectivités territoriales et ses lourdes



Samedi matin, place de la mairie, l'assemblée de clôture

menaces sur la démocratie, qu'elle soit représentative ou participative.

« Toute démocratie se construit sur un fond d'expression des personnes et des groupes et par l'échange d'arguments et d'idées entre eux ! » Penser et agir la démocratie passe par la mise en relation entre espace public, représentation et délibération. « On ne peut pas à proprement parler d'une crise

du gouvernement représentatif, mais d'une crise plus large du politique ». Beaucoup, ont expliqué que celle-ci se manifestait par des symptômes très divers : difficulté à identifier des options possibles pour les politiques publiques à différentes échelles ou sur différents sujets, impression d'une absence de marges de manœuvre ; doutes des citoyens sur la possibilité de conduire des politiques publiques ou d'animer des actions sociétales ayant un impact significatif sur les domaines essentiels de la vie sociale (par exemple : pauvreté, exclusion, inégalités, divergence entre mesure du "progrès" économique et qualité de vie...) ou des enjeux majeurs de notre époque (par exemple environnementaux) ; fossé entre les espaces de débat politique (principalement nationaux) et les enceintes de décision portant sur les règles



Restitution des ateliers, le samedi, salle Georges Brassens

du jeu qui influent sur l'état des sociétés (principalement européennes ou internationales) ; ou encore découragement de ceux qui se sont investis depuis longtemps dans des actions thématiques collectives (solidarité locale, coopération internationale, accès aux connaissances, vie culturelle, expression publique...) et qui ont le sentiment d'être porteurs de solutions auxquelles le politique n'ouvre pas un espace de réalisation. « Dans des espaces de débat s'expriment à la fois de forts éléments de ressentiment à l'égard du politique et une réelle estime pour le travail des élus notamment locaux ». D'autres ont jugé qu'un des symptômes récurrents de la crise du politique porte sur le retard avec lequel les politiques publiques prennent conscience de problèmes sociaux, sanitaires ou environnementaux. « Lorsqu'une

La Démocratie Participative



À gauche, Marie-Christine Vergeat, députée européenne, aux côtés d'Alfonso Dorado, de l'ambassade de Bolivie

question apparaît sur la place publique, le choix des angles sous laquelle il convient de la discuter est souvent plus important que le contenu de chacune des discussions ». Pour certains, les conférences de citoyens, comités de quartiers (ou d'autres formes d'ateliers) ont fait la preuve que, lorsqu'une certaine maturité d'un débat public préalable a construit une représentation des différents enjeux et mûri les arguments sur leur importance respective, elles peuvent générer d'importants consensus et éclairer les autres.

Les formes de la participation

Pour les élus présents, rendre possible une participation des citoyens aux processus démocratiques suppose de trouver des solutions satisfaisantes pour un ensemble de critères : en tout premier lieu celui de la di-



La démocratie participative, du local au... mondial. Alfonso Dorado, un exposé très apprécié sur la Bolivie pour une coopération décentralisée.

versité des opinions et équité de leur considération, richesse des faits et des analyses qui les éclairent ; ensuite par la possibilité pour chacun d'accéder à l'expression, diver-

sité et nombre des personnes qui s'expriment, équité et qualité de l'écoute qui leur est portée ; ou encore à travers l'ouverture et la transparence des processus. « L'importance de la démocratie participative réside tout autant dans son processus (formation induite d'un public citoyen) que dans l'impact direct qu'elle a sur les décisions politiques, leur efficacité et leur légitimité. Du point de vue du processus, la participation d'un nombre significatif de citoyens est importante, même si cette participation peut s'effectuer à différents degrés d'implication. Certains ont souligné le risque que la démocratie participative ne rende plus difficile de faire triompher l'intérêt général contre l'intérêt local ou des intérêts particuliers. Les deux volets de cette crainte appellent des réponses différentes : la démocratie participative et le débat public doi-



Lela Bencharif, vice-présidente de la Région Rhône-Alpes chargée de la démocratie participative

vent être conduits à des échelles où un intérêt local est forcé de se confronter aux effets dans d'autres lieux. Conduire un débat participatif dans une seule commune sur la péréquation fiscale entre communes, les obligations d'implantation de logements sociaux ou l'implantation d'un équipement générateur de nuisances dont il est pourtant nécessaire qu'il soit quelque part peut bien sûr aboutir à une pure amplification d'intérêts locaux qui s'opposent à un intérêt plus général. Reste bien sûr un débat qui ne sera jamais clos, celui de l'impact réel de la démocratie participative sur les orientations de politiques et sur les décisions. « La nature de la relation entre les politiques effectivement conduites et la démocratie participative ne sauraient cependant être jugées sur une opération ponctuelle. C'est dans la durée que se tisse cette relation : dans les repositionnements et les nouvelles propositions politiques, dans la capacité ou non des politiques d'entendre des alertes, de proposer des ré-

ponses à de nouveaux problèmes avant que ne s'installent les fermetures, les régressions ou le ressentiment du public à l'égard du politique ». En clair, pour prétendre au statut envié de « ville participative », et pouvoir bénéficier pleinement de tous les fruits attendus, il ne suffit pas de tenir au courant les citoyens, par le journal de la commune, et de solliciter un vague avis par des débats plus ou moins bien suivis. N'oublions jamais que les associations et organisations non officielles ont dans ce contexte un triple rôle à jouer : en informant les citoyens sur les enjeux et méthodes, en participant activement au processus participatif, et en veillant à ce que les grands débats de société ne soient pas noyés par des questions uniquement locales. En conclusion, à l'observation de l'évolution historique des démarches de démocratisation de la gouvernance urbaine, d'une part, de la richesse et de la variété des initiatives participatives en France comme dans une grande partie du monde, d'autre part, on peut souscrire au constat que les défis à affronter sont nombreux. Les chemins qui seront empruntés dans l'avenir commencent seulement à se dessiner, mais il est d'ores et déjà clair qu'un mouvement de fond est engagé ! Oui, la démocratie participative se donne à qui veut bien faire l'effort de la mériter... Cette rencontre s'est voulue avant tout constructive, dépassant les constats. En ce sens, la réflexion, les échanges d'expériences et la prise d'initiatives communes au développement de la démocratie participative, vont se poursuivre par le biais d'un Réseau National des villes impliquées dans les démarches participatives, autour d'une charte permettant de fédérer les acteurs (villes, collectivités, élu-es). Preuve de cette permanence, la ville de Gennevilliers (92) accueillera le 3^e Forum, l'an prochain, à une date qui reste encore à déterminer.



Parmi les participants, les animateurs des conseils de quartiers Ouest et Est, Bouasnia Kebaili et Gilles Moulin

L'art "À travers le temps"

Échanges culturels et projets communs entre les structures portoises



Travaux des adultes de l'école d'art

Depuis 2 ans maintenant, le comité de pilotage Arts-Culture-Animations (ACA), qui réunit des élus, des techniciens, des partenaires associatifs, des artistes et des citoyens, s'est donné la mission de favoriser les échanges culturels et la naissance de projets communs entre les structures portoises.

Pour ce faire, le comité a décidé de s'appuyer sur une thématique, renouvelée chaque année. Après "Carnets de voyage" en 2008/2009, c'est le thème "À travers le temps" qui a été retenu pour 2009/2010. De plus en plus de structures et associations se prêtent au jeu...

Après la MJC et l'association "La fabrique à sourires" qui, avec les enfants du centre de loisirs et du périscolaire, ont confectionné costumes et accessoires pour le carnaval, après le concert des élèves de l'école de musique le 11 mai au Train-Théâtre, ce fut au tour de l'école d'art de nous présenter, au travers de 2 expositions successives, les travaux de ses élèves. Philippe Noulette et ses élèves adultes de

dessin et peinture avaient décidé de mettre l'accent sur "l'arbre à travers les âges". Du 5 au 19 mai, le hall du centre culturel a vu soudainement pousser une forêt un peu particulière: les couleurs de toutes les saisons s'y cotoyaient et le public, venu nombreux lors du vernissage le 5 mai a pu déambuler et se ren-



L'arbre à travers le temps par les adultes de l'école d'art

contrer au détour de chacun de ces arbres. Le professeur, lors de son intervention, a expliqué le travail accompli tout au long de l'année, en précisant que chaque saison avait servi de support pour aborder de nouvelles techniques et de nouvelles notions. Une magnifique exposition et un réel enchantement !

Puis du 26 mai au 9 juin ce fut au tour des élèves de Virginie Simond (dessin-peinture enfants), Magali Garagnon (poterie) et Eric Bayoud (modelage) de présenter leurs œuvres. Après la flore, la faune, puisque les enfants de l'école d'art avaient, quant à eux, préféré mettre l'accent sur "le bestiaire à travers les âges". Lors du vernissage, le 26 mai, le Maire et les professeurs ont, tour à tour, remercié les élèves pour leur inves-

tissement, leur travail et leur talent et grâce à l'intervention de M. Bayoud, le public a pu appréhender la diversité des disciplines et techniques artistiques enseignées dans notre école. L'exposition en fut une très belle démonstration!

(NB: si, vous aussi, vous souhaitez vous initier à ces pratiques artistiques, l'école d'art organise des stages d'été : renseignements et réservations au 04 75 57 31 54)

Enfin, si la ville de Portes-lès-Valence décernait des prix, celui de la création originale de l'année reviendrait sans aucun doute au conte musical "Il était après", le 28 et 29 mai au Train-Théâtre. Cette année, en effet, l'école de musique s'est totalement prêtée au jeu de la thématique en écrivant et composant, pour l'occasion, ce spec-



Travaux des enfants de l'école d'art

tacle unique, drôle et émouvant. Un grand coup de chapeau et un immense merci à Maryse Métayer (composition/mise en scène/professeur de chant), Pascal Coignet (composition), Gisèle Brandenbusch (écriture/mise en scène), Virginie Simond et ses élèves (décors) et à tous les petits "mutant-ploucs".

AJT a fait son festival



Son dernier festival a connu un beau succès auprès du public. Ce fut un moment fort pour les comédiens débutants confirmés toute génération confondue. Michèle Le Roux dirige ses élèves en leur communiquant sa passion. Cela transparait à travers le jeu d'acteurs et ses mises en scène pertinentes. Chacune de ses pièces est une invitation qui

fait dire à Michèle « que le théâtre est un art populaire qui peut être pratiqué par tous » comme en son temps Jean Vilar l'a mis en pratique. AJT sera présente au forum des associations le 5 septembre et proposera en plus de ses ateliers traditionnels un nouvel atelier pour adultes afin de s'initier sans obligation de présentation !

US Véore XV retrouve la fédérale 3

Excellent bilan de la saison 2009/2010 dans toutes les catégories

L'école de rugby encadrée par des éducateurs qualifiés a su tirer son épingle du jeu dans les nombreux tournois FFR auxquels elle a participé.

Les -15, -17 et -19 ans ont pu évoluer chacun à leur niveau au sein de Drôme Centre XV. Les -15 ans ont disputé le tournoi final du Challenge Rhône-Alpes, les -17 ans Alamer-cery et les -19 ans Balandrade doivent jouer les ¼ de finales du challenge du Sud-Est.

En loisirs, se sont créées une section vétérans accessible à partir de 35 ans et (pour ceux qui veulent éviter les contacts) une section de rugby à toucher. Pour les rejoindre, il suffit de se présenter au stade Coulaud les lundis à 19 h 30, sachant que la pratique de ces activités nécessite la prise d'une licence assurance.

Enfin, la palme revient à nos joueurs seniors qui au terme d'une saison exemplaire, dans un climat de parfaite camaraderie, grâce à des entraînements sérieux et assidus, ont terminé la première phase en poule honneur en occupant la première place Drôme Ardèche autant en réserve

qu'en première. La réserve, championne Drôme Ardèche, s'est inclinée en 16^{ème} de son championnat de France tandis que la première finaliste Drôme Ardèche a franchi deux matchs de barrage pour accéder à la fédérale 3 et s'est ensuite inclinée en 32^{ème} du championnat de France honneur. À noter que nos équipes sont classées premières au challenge de l'offensive et seront récompensées par un jeu de maillots lors de l'assemblée générale du comité. L'ensemble des dirigeants est fier de féliciter tous les joueurs pour leurs résultats et leur comportement exemplaire tant sur le terrain qu'en dehors tout au long de la saison.

Les présidents Michel Courtial et Stéphane Bellamy ont reconduit le staff seniors pour la saison prochaine, c'est-à-dire Jean-François Charras comme dirigeant et les entraîneurs Frédéric Douce, Stéphan Bruguier, Damien Labrouve, Abdel Hamzaoui, bien connu des Portois, venant compléter le trio



en remplacement de Cédric Cadet. Équipe à pied d'œuvre pour un recrutement judicieux et jeune. Rendez-vous est donné aux supporters Portois au bord du terrain dès la reprise du championnat de fédérale 3 en septembre.

Les jeunes Portois désirant pratiquer le rugby peuvent contacter Gilles Vial au 04 75 57 16 63 et Jocelyne Grand 06 72 34 68 93 ou pourront rencontrer les éducateurs lors du forum des associations le 5 septembre.

LA PÉTANQUE CHEMINOTE



Les concours du jeudi de la pétanque cheminote, commencés en novembre se sont terminés le 1^{er} juin. Tout au long de la saison, 32 concours, 1 800 parties avec 108 participants, se sont déroulées au parc Léo Lagrange. Victoires chez les hommes : 1^{er} Marc Ginoux - 2^e Alain Alabert - 3^e Marius Hammerlig. Victoire chez les femmes : 1^{ère} Mireille Faure - 2^e Françoise Ferreira - 3^e Émilienne Poutier. Une journée exceptionnelle, donc pour clôturer la saison, avec paëlla à midi puis un concours primé.

Grande année pour le Football Club Portois

Après la montée et le titre de champion Drome-Ardèche de promotion d'excellence l'année dernière, l'équipe "une" accède à l'étape supérieure : la promotion d'honneur régionale. L'équipe "réserve" en fait de même et accède en deuxième division. Un grand remerciement à nos partenaires et à la mairie de Portes-lès-Valence qui nous ont aidés pour que le club puisse arriver à ce niveau. Remerciements également à toute l'équipe dirigeante et aux entraîneurs de toutes les équipes des "babys" jusqu'à l'équipe "fanion". À l'année prochaine pour d'aussi bons résultats.

Pour de nouvelles inscriptions, contacter M. Piot Sébastien au 06 18 97 54 74.



PORTES CITOYENNE - MAJORITÉ MUNICIPALE

L'équipe municipale est mobilisée pour faire vivre le droit à la tranquillité pour tous les portoïes. En témoigne notamment l'arrivée d'un 5^{ème} policier municipal. L'objectif est de prévenir les délits par un travail de terrain et de sanctionner quand cela est nécessaire.

Quant à la droite locale et son extrême, elles font de la sécurité un fonds de commerce nauséabond, en rejetant toutes responsabilités sur "l'autre", accusant le "jeune", voire même l'étranger ou le maire. Ce sont les mêmes qui ont acté en 2006 le fait que la gendarmerie n'intervienne plus à Portes, et qui n'ont jamais rien dit, ni fait pour que les habitants disposent d'un commissariat de plein exercice dans notre ville... Chacun sait que pour répondre efficacement aux problèmes d'insécurité, il faut lutter contre le chômage, l'échec scolaire et la casse des services publics. Hélas, l'opposition locale de droite ne l'a pas compris...

La jeunesse, une priorité de la municipalité

La crise frappe dur chez les jeunes... C'est souvent la galère pour trouver du boulot et un logement. Alors que le gouvernement organise cette précarité pour en faire une "règle", la municipalité ne baisse pas les bras... Parce que l'emploi est la priorité numéro 1, nous avons décidé de mettre les "bouchées doubles". Nous travaillons avec le service municipal chargé de l'économie pour aider à la mobilisation des partenaires locaux (mission locale, Portes de l'Emploi...). La dynamique est lancée comme en témoigne le forum des jobs d'été qui a permis à plus de 400 jeunes d'entrer en contact avec des entreprises locales.

D'autres projets sont impulsés par la municipalité et notamment des chantiers éducatifs pour les jeunes. Ainsi les chantiers débroussailage de l'été vont concerner 25 jeunes. Saluons également l'implication des jeunes de la MJC dans toutes les initiatives citoyennes ainsi que le travail des éducateurs sportifs dans le cadre des semaines sports et loisirs.

Par ailleurs j'attache une grande importance à faire vivre la commission extra municipale jeunesse qui se réunit très régulièrement et qui travaille avec les jeunes sur des projets tels que la future salle multiactivités, la journée jeunes du 28 août, l'embellissement de la ville.

À Portes-lès-Valence, nous faisons confiance aux jeunes. Comme vous, je mise sur une jeunesse dynamique, active et citoyenne, qui prend ses affaires en main.

Ali Chaabi, conseiller municipal chargé de la jeunesse, membre du groupe "Communistes, Républicains et Citoyens".
groupeccr.portes@yahoo.fr

Les États généraux du logement

Les États généraux du logement se sont tenus, pour la 1^{ère} fois en France début mai. À travers cette démarche partenariale, d'une ampleur sans précédent, 15 propositions ont été adressées au gouvernement par plus de 33 acteurs du logement regroupant des organismes du logement, promoteurs, professionnels du bâtiment, élus, partenaires sociaux, associations d'insertion... Propositions portant sur la mobilisation des acteurs autour d'un pacte de responsabilité, sur le développement de l'offre pour répondre aux besoins en qualité et en quantité, l'amélioration des parcours résidentiels et les conditions de vie. Notre région a travaillé sur 5 priorités :

- Stabiliser et encadrer les prix compatibles avec les revenus de la population, sans pénaliser la production ni l'entretien des logements.
- Développer la qualité, combinant efficacité sociale et excellence environnementale tant dans le parc public que dans le parc privé.
- Faciliter les parcours résidentiels, favoriser la mixité sociale à travers la production et la maîtrise du développement urbain.

Peu de propositions ont retenu l'approbation du secrétaire d'État au Logement, M. Appar. L'idée de consacrer 2 % du PIB au logement contre 1,7 % aujourd'hui afin de répondre à la crise du logement a seulement suscité un sourire narquois. Malgré les inquiétudes financières que connaissent les collectivités aujourd'hui, la municipalité de Portes, assume, s'engage et prend des initiatives dans l'offre de logements sur notre commune. Nous souhaitons tous que le gouvernement montre l'exemple et reste garant de la solidarité nationale et territoriale. Monsieur le secrétaire d'État, je vous rappelle qu'il manque 900 000 logements en France et que la politique gouvernementale ne prévoit pas d'amélioration...

Hélène Granjon, conseillère municipale, membre du groupe "Socialiste et Apparentés Démocratie et Citoyenneté".
groupe.ps.apparentes@free.fr

ENSEMBLE POUR L'AVENIR - OPPOSITION MUNICIPALE

Le PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Dans son dernier édito, digne d'une colonne de l'Humanité, M. Trapier termine par une attaque sur notre présence lors du débat public du PLU. Il doit simplement ne pas oublier que l'opposition Portoïse, ce n'est pas seulement les 6 conseillers qui siègent au Conseil municipal, c'est aussi celles et ceux de la liste d'opposition qui n'ont pas été élus et qui participent à la vie locale et c'est aussi toutes celles et ceux qui n'adhèrent pas à sa politique et qui s'intéressent aussi à la vie locale.

Quant au PLU, M. Trapier a tout juste oublié qu'il a été lancé en mai 2006, que la procédure par respect et vraie démocratie avait été stoppée juste avant la phase de validation afin de laisser à la nouvelle équipe élue, le soin de s'approprier le dossier pour y mettre sa touche personnelle pour qu'il soit opérationnel le plus rapidement possible afin de ne pas bloquer plus que nécessaire l'urbanisme de la commune.

Nous connaissons donc très bien le dossier, que rien de ce qui nous a été présenté n'a changé du projet initié, travaillé de surcroît avec le même cabinet d'études. Si ce n'est quelques mots, une virgule mais l'esprit est resté le même.

La participation locale ne doit pas servir de prétexte au renforcement de l'exécutif local.

La multiplication des créations de structures de participation comme les conseils de quartiers, commissions extra-municipales, est nécessaire à l'aide à la décision sauf si la finalité n'est pas la monopolisation de l'espace public local au détriment du rôle du conseil municipal.

La démocratie participative à Portes-lès-Valence est en tout cas un excellent outil de communication !!!

Le groupe de l'opposition Portoïse - groupe-opposition-portoise@laposte.net

Depuis 2008 et conformément à la loi, chaque groupe politique peut s'exprimer une fois par mois et sans thème imposé dans ces colonnes. Les textes de ces tribunes n'engagent que leurs auteurs et en aucun cas la rédaction du journal.

RECENSEMENT DES PERSONNES ÂGÉES OU HANDICAPÉES BÉNÉFICIAIRES DU PLAN D'ALERTE D'URGENCE DÉPARTEMENTAL EN CAS DE RISQUES EXCEPTIONNELS

Le décret n°2004-926 du 1^{er} septembre 2004 charge le maire d'instituer un registre nominatif des personnes âgées et/ou handicapées vivant à domicile. Cette mesure s'inscrit dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence départemental en cas de risques exceptionnels (canicule, inondations, accident industriel...).

Elle concerne les personnes :

- Âgées de 65 ans et plus,
- Âgées de plus de 60 ans, reconnues inaptes au travail,
- Adultes handicapés bénéficiant de l'un des avantages prévus au titre IV du livre II du code de l'action sociale et des familles (AAH, ACTP, carte d'invalidité, reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), ou d'une pension d'invalidité servie au titre du régime de la sécurité sociale ou du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre).

La demande d'inscription doit être faite auprès du bureau des affaires sociales :

- Soit par la personne concernée (par téléphone, par courrier, ou au bureau d'aide sociale en mairie),
- Soit par un tiers (parents, enfants, médecins, service de soins à domicile, Centre Communal d'Action Sociale...) dans ce cas, elle doit être formulée par écrit pour être validée.

Un accusé de réception sera délivré sous 8 jours à la personne faisant l'objet d'une demande d'inscription ou à son représentant légal.

Le bureau des affaires sociales, situé au rez-de-chaussée de la mairie, est à votre disposition pour tout renseignement, le lundi, mercredi et vendredi de 13 h 30 à 16 h 30, le mardi et jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.

Téléphone : 04 75 57 95 04
ou 04 75 57 95 50.

AIDES MUNICIPALES

La municipalité de Portes-lès-Valence a décidé de reconduire pour l'année 2010-2011 les aides suivantes :

- Aide aux séjours "camps ou colonies" allouée aux enfants portoïis. Le quotient familial doit être inférieur ou égal à "E".
- Aide à la rentrée scolaire allouée aux familles portoïises dont le quotient familial est inférieur ou égal à "C". Cette allocation est versée à tout élève scolarisé de la 6^{ème} à la terminale. Date limite de dépôt des dossiers : 15 octobre 2010.
- Coup de Pouce Étudiant Municipal destiné aux étudiants portoïis (de la 1^{ère} à la 5^{ème} année post BAC) dont le quotient familial est inférieur ou égal à "E". Date limite de dépôt des dossiers : 30 octobre 2010.
- Aide aux séjours linguistiques organisés par le Collège Jean Macé allouée aux familles portoïises dont le quotient familial est inférieur ou égal à "E".

Pour tout renseignement relatif aux modalités d'attribution, le bureau des affaires scolaires est à votre disposition du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.
Tél. 04 75 57 95 03

SORTIES FAMILLES ORGANISÉES PAR LA MJC

- Dimanche 27 juin et dimanche 18 juillet : Les Saintes-Maries de la Mer
- Dimanche 19 septembre : Parc des oiseaux à Villars-les-Dombes

Tarifs de la sortie :

Familles adhérentes à la MJC : adultes 7 €, enfants à partir de 4 ans et - 18 ans 4 €.

Familles non adhérentes : adultes 10 €, enfants à partir de 4 ans et - 18 ans 7 €.

PISCINE MUNICIPALE

La piscine sera ouverte au public du 2 au 30 juin, les mercredi, samedi et dimanche de 12 h à 20 h et à partir du 3 juillet, tous les jours de 12 h à 20 h jusqu'au 31 août.

OPÉRATION "TRANQUILLITÉ VACANCES"

Cet été, vous partez en vacances et vous craignez pour votre domicile en votre absence. La police nationale de la Drôme a mis en place une opération "tranquillité vacances". Voici quelques conseils en cas de cambriolage.

- ne touchez à rien
 - prévenez la police afin que les constatations et les relevés d'empreintes soient effectués
 - au moment du dépôt de plainte, donnez la liste descriptive des objets volés et munissez-vous des factures d'achats et des photographies d'objets de valeur
 - déclarez le vol à votre assureur
- Contacts : La police nationale a une antenne à Portes, 8, rue Pierre Semard. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h,
Tél. 04 75 57 81 90.

Commissariat de police de Valence, 8, rue Farnerie,
Tél. 05 75 82 22 22.
Mail : contact-police-nationale-drome@interieur.gouv.fr

INSCRIPTIONS ACCUEIL PERISCOLAIRE ET CENTRE DE LOISIRS 2010-2011

Du lundi 28 juin au samedi 10 juillet, du lundi 19 juillet au samedi 28 août, de 9 h à 11 h 45 et de 14 h à 18 h 30 (sauf le jeudi matin). Reprise des inscriptions pour l'accueil périscolaire jeudi 1^{er} septembre. **Attention ! Si vous avez besoin d'inscrire vos enfants le mercredi 1^{er} septembre, pensez à le faire avant le vendredi 27 août 18 h.**

ÉTAT CIVIL

Dans le Portes-Infos du mois de mai (n°12) l'état civil était celui du mois de février 2010, toutes nos excuses pour cette erreur. Ci-dessous l'état civil de mai et juin.

Naissances :

Lisa Verilhac,
Kalissa Abdelhalime,
Charles Lagier,
Mellina Zerrouki,
Loan Cortial,
Lucas Serre,
Alicia Omri,
Yacine Derradji,
Aaron Richardson,
Mélody Colonia Murjas,
Anaël Cano,
Clément Chomy,
Israa El Jaghnouni,
Fiorenzo Périssoutti
Saïfallah Guebailia,
Waren Payet,
Ahmed Miraoui,
Djanis Bioud Serpebois,
Lina Boukari,
Noa Tabardel,
Yasmine Saâdnia,
Yseline Lebrat,
Idriss et Djenna Megdiche,
Clémence Monteux,
Djessim Moudjahed

Mariages :

Christelle Rouveure
et David Launay,
Jonathan Anastase
et Séverine Fay

Décès :

André Sahi,
José Fernandez-Burras,
Monique Lens née Flavien,
Rosine Pernet née Grouiller,
Roland Bernaoui,
Aimé Peyrol,
Jules Metifiot,
André Mourier
Renée Berne,
Paulette Sarneo
née Plantevigne,
Noël Caradonna,
Louise Fériaud née Dallard,
Marcel Vialatte

PORTES 2010 EN FÊTE

À Portes-lès-Valence
du 6 juillet au 28 août



À TRAVERS LE TEMPS



Mardi 6 juillet à 22 h
au parc Léo Lagrange,
CINÉMA EN PLEIN AIR,
"L'ÂGE DE GLACE 3" (tout public).



Samedi 10 juillet à 21 h
place de la mairie,
**CONCERT CLASSIQUE, "ORCHESTRE
SYMPHONIQUE DES JEUNES
DE VALENCIA"** (tout public).



Dimanche 11 juillet 10 h 18 h
quartier des Lacs,
**3^e FÊTE CHAMPÊTRE, "ANIMAUX
DE LA FERME ET FOLKLORES"** (tout public).



Lundi 12 juillet à 22 h
au parc Léo Lagrange,
**THÉÂTRE DE MIMES, CIE ZINZOLINE
"HISTOIRES D'HISTOIRE"** (tout public).



Mardi 13 juillet à 22 h
place de la mairie,
FEU D'ARTIFICE ET CONCERT FUNK,
"LES PAT DÉLÉFUNK" (tout public).



Mercredi 14 juillet à 19 h 30
place de la mairie,
**1^{er} REPAS RÉPUBLICAIN (gratuit) ET ARTS
DE RUE. CIES L'ALOËTE, MONTILISIO
SALTO' ET CONTRARIO** (tout public).



Samedi 17 juillet à 20 h 30
place de la mairie,
CONCERT ROCK, "LES WAMPAS" (tout public).



Dimanche 18 juillet à 22 h
au parc Léo Lagrange,
**THÉÂTRE "ONYSOS LE FURIEUX"
CIE NOUVELLE ÉLOÏSE**
(spectacle public averti).



Mardi 20 juillet à 22 h
quartier Ouest,
CINÉMA/CONCERT EN PLEIN AIR,
**"LE MÉCANO DE LA GÉNÉRALE" SUR
UNE CRÉATION MUSICALE DU GROUPE
ÉLECTRO "RADIO MENTALE"** (tout public).



Mardi 3 août à 21 h 30
au parc Léo Lagrange,
MARCHÉ NOCTURNE ET CONCERT BLUES,
**ARTISTES ET ARTISANS D'ART ET
GROUPE "GOOD MÉDECINE"** (tout public).



Mardi 10 août à 22 h
place de la mairie,
CINÉMA EN PLEIN AIR DRIVE-IN,
"SATURDAY NIGHT FEVER" (tout public).



Samedi 28 août à partir de 16 h
place de la mairie,
ANIMATIONS ET CONCERT (tout public).

Manifestations gratuites - En cas de mauvais temps, les replis éventuels à l'Espace Cristal seront annoncés en mairie.